



des ateliers vélo participatifs et solidaires



QU'EST-CE QU'UN ATELIER VÉLO ?

Un atelier vélo participatif et solidaire concentre dans un lieu des vélos, des pièces détachées, des outils et des animateurs qui donnent des conseils aux cyclistes.

Promotion active du vélo

Les ateliers sont des lieux créés pour promouvoir l'usage du vélo en ville, en facilitant l'entretien et la réparation des vélos. Ils ont pour vocation de multiplier le nombre de cyclistes quotidiens en offrant la possibilité à toutes d'acquérir un vélo adapté à ses besoins et de l'entretenir à moindre coût.

Transfert de savoirs

Un atelier est un lieu d'apprentissage pour permettre à chacun de devenir autonome (ou vélonome) dans sa pratique du vélo. Cet épanouissement dans la mécanique est un moyen de permettre à chacune d'être à l'écoute de son véhicule et de prévenir des problèmes graves qui pourraient mettre en danger les cyclistes. Dans les

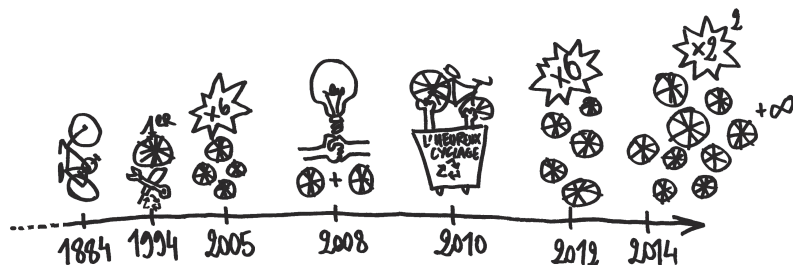
Valorisation et réemploi

L'activité des ateliers vélo se base sur la revalorisation des vélos abandonnés et des pièces détachées. Les caves de nos villes regorgent de vélos depuis que l'automobile a pris une place dominante dans les rues. Les ateliers tentent de donner une nouvelle vie aux vélos inutilisés. Un nombre conséquent de vélos qui représentent le patrimoine de la bicyclette européenne peut être ainsi remis en circulation.



ateliers vélo participatifs et solidaires, chacune est invitée à apprendre à d'autres comment entretenir ou réparer sa bicyclette. L'entraide et la convivialité sont donc des éléments essentiels du succès des ateliers vélo.

LE DÉVELOPPEMENT DES ATELIERS



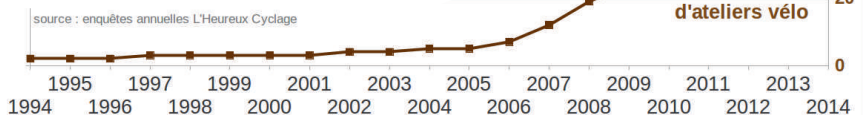
En 2014, on compte environ 120 ateliers vélo participatifs et solidaires, dont une vingtaine dans l'attente d'un lieu fixe. Le nombre de ces associations continue de croître d'année en année.

Un brin d'histoire

Au début des années 1990, les premiers ateliers vélo voient le jour à Lyon et Grenoble. Idée alors novatrice, c'est seulement à partir des années 2000 que le concept s'étend sur d'autres territoires. Le nombre d'ateliers a ainsi crû à un rythme modéré jusqu'en 2006, date à laquelle on comptait seulement sept ateliers permanents. Depuis, on observe une croissance forte et régulière du nombre de structures créées : 35 en 2010, 120 aujourd'hui.

Une demande croissante

Si les ateliers participatifs et solidaires connaissent un tel succès, ce n'est pas sans raison. Premièrement, ils sont un véritable service à la mobilité des cyclistes, dans une période où l'usage du vélo est en forte croissance. Nombreuses sont donc les personnes qui ont besoin d'entretenir ou de réparer leur cycle. Deuxièmement, c'est le caractère participatif des ateliers qui attire de plus en plus de personnes qui souhaitent mettre les mains dans le cambouis.



Des ateliers à l'extérieur des villes ?

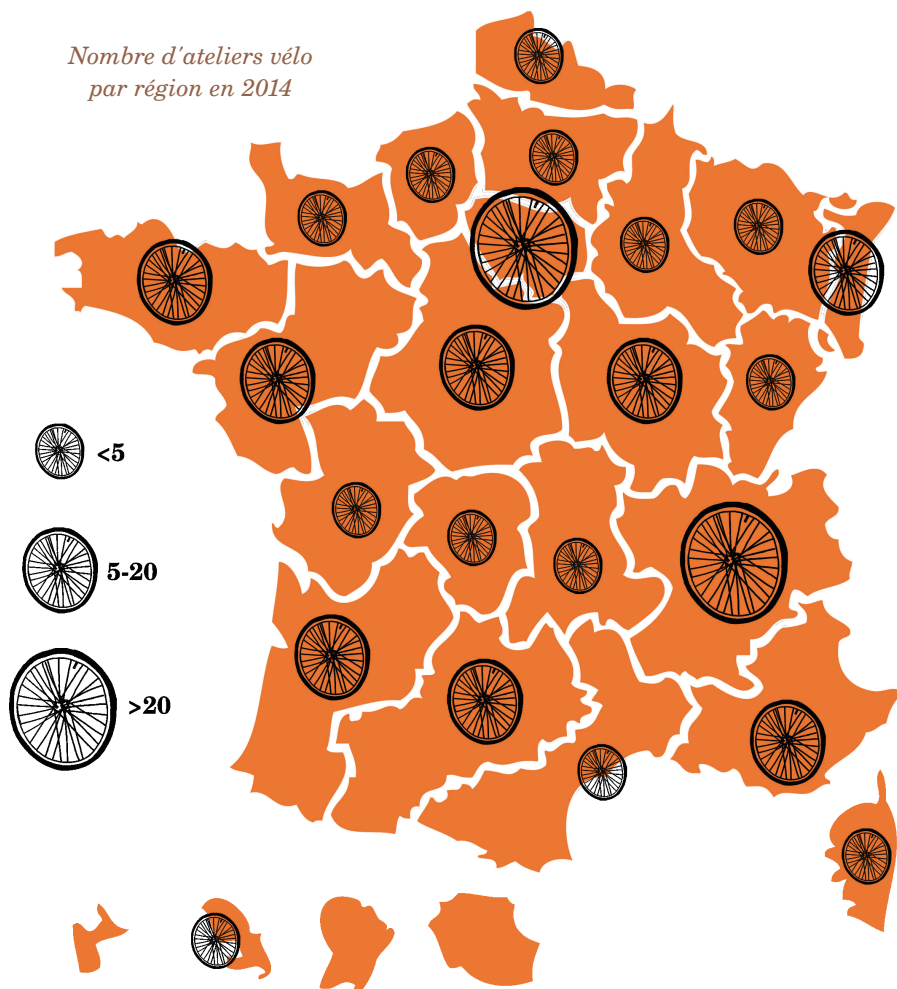
L'essor des ateliers est concomitant au développement de l'usage du vélo observé en France. Si la majorité des ateliers se situent en zone urbaine, de plus en plus d'ateliers se créent également en zone rurale : à Belin-Beliet (33), Crest (38), ou Clisson (44) par exemple, des ateliers vélo participatifs et solidaires ont vu le jour et rassemblent déjà plusieurs centaines de cyclistes.

LA COUVERTURE TERRITORIALE PAR RÉGION

Le développement des ateliers vélo est remarquable : ils essaient ! Il est fréquent que les porteur·e·s d'un projet aujourd'hui aient été bénévoles ou adhérent·e·s d'un autre atelier vélo. Les ateliers vélo participatifs et solidaires

couvrent désormais l'ensemble de l'Hexagone. Bien que certaines régions soient mieux équipées que d'autres en ateliers vélo, de nouveaux projets se développent sur tous les territoires.

*Nombre d'ateliers vélo
par région en 2014*



LES ACTIVITÉS DES ATELIERS VÉLO

L'objet principal des ateliers vélo est d'animer des lieux autour de l'activité d'apprentissage à la réparation. Les permanences publiques sont centrales dans cet objectif, mais les associations portent également bien d'autres projets.

Une multitude d'actions

Il serait difficile de définir un profil type d'atelier vélo participatif, car l'identité des associations portant ces projets est hétéroclite. Leur point commun : le développement d'une "culture vélo". Pour cela, des actions très diverses peuvent être mises en oeuvre : le schéma ci-dessous indique la proportion d'ateliers vélo effectuant chacune des activités listées. Parmi les activités les plus pratiquées, la vente de vélos d'occasion et la tenue d'ateliers hors les murs arrivent en tête.

Un activité importante

Les associations développent également des actions de plaidoyer, des vélo-écoles, ou encore de la location de cycles, en plus des permanences publiques d'auto-réparation. Si toutes ces activités sont complémentaires, il ressort cependant que l'atelier vélo prend une place considérable dans les projets associatifs, du

fait notamment d'une forte part d'adhésions par ce biais. Ces adhésions contribuent à l'autofinancement des projets. Au final, l'atelier vélo constitue une activité principale ou importante pour près de 90 % des associations.

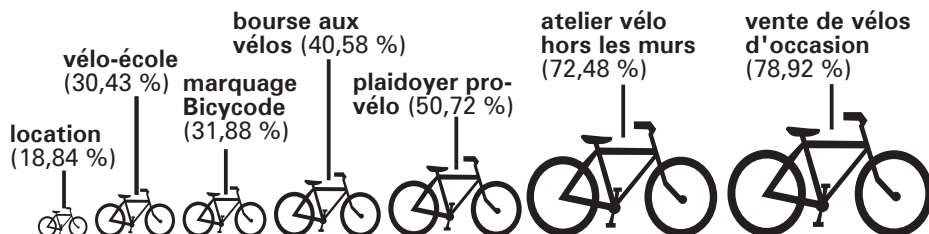
Importance de l'atelier vélo au sein des structures



Bien bien plus que du vélo

Les activités développées dans ces ateliers sont tournées naturellement vers le vélo, mais de nouvelles formes émergent également. L'atelier vélo fait parfois partie d'une recyclerie généraliste, ou encore d'une association d'éducation populaire. Parfois, il héberge un café associatif ou les distributions d'une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne).

Part des ateliers par type d'activités



AVOIR DES LOCAUX MOTIVE !

Un atelier vélo est un lieu de rencontre et de convivialité. Ainsi, l'installation de l'activité dans des locaux adaptés et de qualité est essentielle.

Des locaux pour tous

Si la majorité des ateliers vélo sont installés dans des locaux fixes, il en demeure une part non négligeable à la recherche d'un lieu pour s'installer durablement. Sur 69 structures interrogées au cours de l'enquête annuelle, 57 d'entre elles disposent de locaux (représentant 74 ateliers fixes) et 12 déclarent ne pas en avoir. Ceci constitue un frein considérable à l'émergence de nouveaux projets, qui peuvent rester bloqués ainsi pendant plusieurs mois.

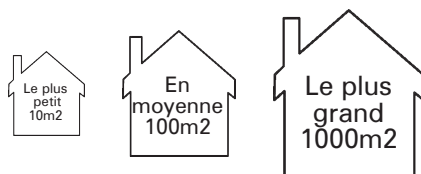
Installation dans des locaux fixes



La qualité des locaux

Les locaux doivent être adaptés à l'activité et pouvoir accueillir des tâches variées. Les permanences publiques nécessitent un espace d'accueil et un espace de réparation. Pour l'activité de récupération-réparation-revente l'atelier doit avoir une zone de stockage. Enfin, les locaux peuvent aussi comprendre des espaces administratifs.

Surface des locaux des ateliers



Des ateliers mobiles

Les animations "hors les murs" sont l'une des activités phare des ateliers vélo, notamment ceux dans l'attente de l'obtention d'un local. Les associations peuvent ainsi démarrer leur activité et la faire connaître : l'ensemble des ateliers à la recherche d'un local mettent cette action en place. Les ateliers mobiles sont également un moyen d'accès à des publics différents de ceux de l'atelier fixe.

Quelles solutions d'accès à des locaux ?

La majorité des ateliers vélo (58 % en 2012) obtiennent une mise à disposition par un partenaire, et certaines associations ont recours à une location (39 % en 2012). Lorsqu'aucune de ces solutions n'est possible (prix élevé de l'immobilier, partenariat impossible), certains porteurs de projets choisissent de s'installer volontairement dans des locaux laissés inutilement vacants par les municipalités.

VIVE LA RÉCUPÉRATION !

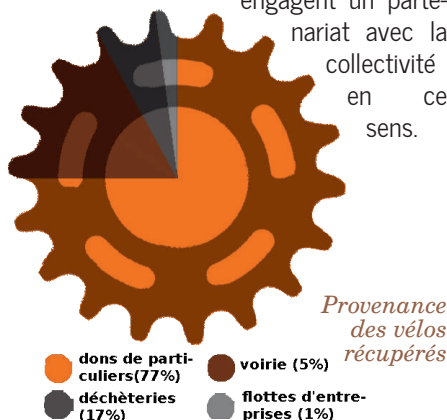
En plus de l'accueil du public pour les permanences d'autoréparation, les ateliers vélos sont des recycleries spécialisées qui récupèrent et valorisent des cycles destinés à l'abandon.

Prévention des déchets

Les vélos dont les ménages et les entreprises souhaitent se défaire finissent bien souvent à la poubelle alors qu'il est pourtant possible de leur offrir une seconde vie. En prolongeant la durée d'utilisation des vélos, la récupération de ces cycles permet ainsi de réduire les déchets.

Provenance des vélos

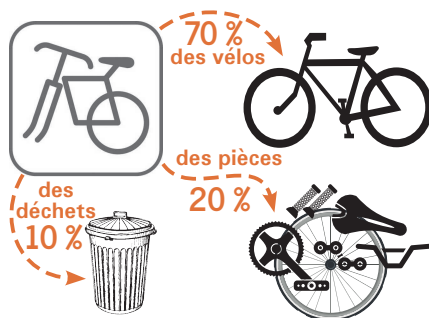
Une des premières ressources des ateliers vélo est la récupération de vélos abandonnés. En 2013, on estime que plus de 10 000 cycles ont ainsi été récupérés. Les sources sont multiples mais les dons de particulier·es demeurent le moyen de récupération principal. Les récupérations en déchèterie sont en progression, car de plus en plus d'ateliers engagent un partenariat avec la collectivité en ce sens.



Destination des vélos

Chaque vélo, qu'il soit entier ou en pièces, est valorisé : il peut être réparé afin d'être réemployé, ou démonté afin d'alimenter un stock de pièces détachées. On estime qu'environ 90 % des cycles récupérés sont réemployés, en tant que tel lorsque le vélo est réparable ou pour pièces si ce n'est pas le cas. Si le vélo n'est pas réparable, il sera alors démonté afin d'alimenter le stock de pièces détachées d'occasion.

Traitement des vélos récupérés



Les pièces détachées

La constitution d'un stock de pièces détachées d'occasion est essentielle au fonctionnement des ateliers participatifs. Cela permet aux personnes venant réparer leur vélo lors des permanences d'autoréparation d'accéder aux pièces dont elles ont besoin. Ainsi, l'activité de recyclerie spécialisée alimente en pièces les permanences publiques. Et inversement, les permanences publiques constituent un débouché aux pièces encore utilisables.

STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

Au cours de l'année 2013, L'Heureux Cyclage a réalisé une pré-étude sur les filières locales de réemploi des cycles. L'objectif de ce travail était de saisir les possibilités d'amplifier le réemploi des vélos.

Ventes et destructions

La France est le 3ème pays européen en termes de ventes de vélos : ce sont 3 millions de cycles, dont environ 2 millions de vélos adultes, qui sont vendus chaque année en France. Parallèlement, on estime à 1,5 millions le nombre de vélos adultes détruits chaque année.

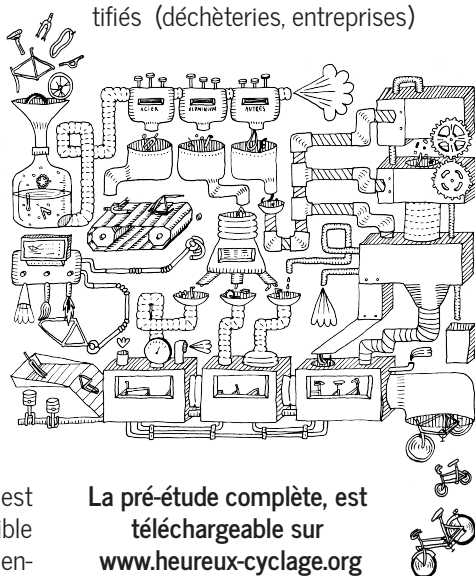
Usage et qualité

Le parc français de bicyclettes adultes est sous-utilisé : sur les 26 millions d'unités, un tiers est inutilisé. En plus de cette faible utilisation, l'espérance de vie est moins longue : seulement 6 à 7 ans soit deux fois moins qu'aux Pays-Bas. Cette donnée est à mettre en perspective avec le faible prix d'achat, 250 euros en moyenne, encore deux fois moins que nos voisins-

hollandais-es. Ces deux dernières données indiquent la faible qualité des cycles vendus neufs dans l'Hexagone.

Les filières à développer

Pour prolonger dès à présent la durée d'usage des cycles, les ateliers vélo développent de véritables "filières" en s'appuyant sur divers gisements identifiés (déchèteries, entreprises)



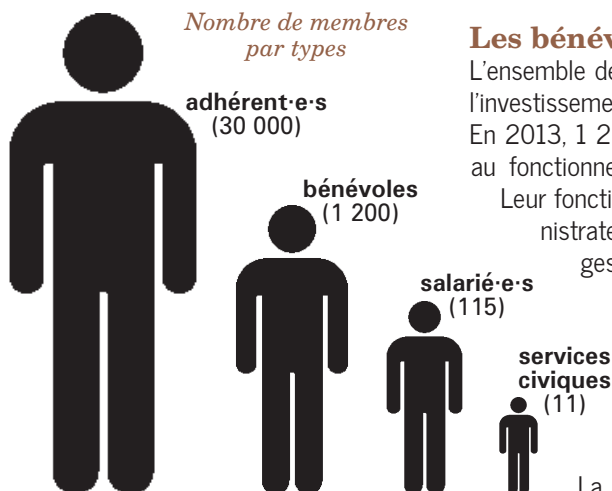
La pré-étude complète, est téléchargeable sur www.heureux-cyclage.org Rubrique "Les Ressources".

Le Plan d'Actions Mobilités Actives

En 2013, le secrétaire d'État en charge des Transports a lancé le Plan d'Action Mobilités Actives (PAMA). Les ateliers vélo participatifs et solidaires, représentés par L'Heureux Cyclage, ont contribué à l'introduction d'une mesure dédiée à la fin de vie des vélos. La mesure 13 prévoit effectivement "la mise en place d'un groupe de travail sur les perspectives de structuration des filières locales ou nationales de réemploi des vélos". Ce groupe de travail s'est réuni une première fois en novembre 2014 et devrait rapidement proposer des actions concrètes.

BÉNÉVOLER PLUS POUR SALARIER PLUS

Les activités que proposent les ateliers vélo sont mises en oeuvre par des personnes aux statuts divers.



Les adhérent·e·s

L'atelier vélo n'est pas un simple service : les membres sont des personnes qui adhèrent au projet associatif. Côté mixité sociale, les profils des membres sont hétérogènes et dépendent surtout des lieux d'implantation ; côté genre, 42 % des adhérent·e·s sont des femmes (données 2012)..

Cotisation

Dans la majorité des associations, la cotisation est obligatoire (85 %). Afin de permettre l'accessibilité socio-économique à leur projet, les cotisations sont raisonnables et la plupart des ateliers vélo proposent une tarification réduite pour les personnes ayant de faibles res-

sources. En moyenne, la cotisation tout public s'élève 17 euros et la cotisation à tarif réduit à 10 euros.

Les bénévoles

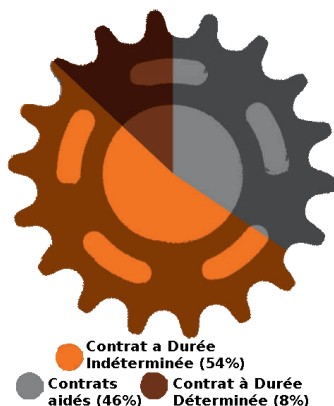
L'ensemble des ateliers vélo s'appuie sur l'investissement de personnes bénévoles. En 2013, 1 200 bénévoles contribuaient au fonctionnement de ces associations.

Leur fonction sont très variées : administrateur·rice en charge de la gestion, mais également animateur·rice mécanicien·ne à l'atelier.

Des salarié·e·s

La moitié des ateliers vélo sont employeurs. La nature des contrats est variable. Au total, les ateliers vélo emploient environ 115 salarié·e·s. Les CDI représentent plus de la moitié des contrats signés par les ateliers vélo..

Part des différents types d'emplois



DIVERSITÉ DES MODÈLES ÉCONOMIQUES

On peut répartir les associations qui portent les ateliers vélo en plusieurs catégories selon l'ampleur de l'atelier.

Répartition des structures

	Activité principale	Activité importante	Activité secondaire
Avec salariat	17	12	5
Sans salariat	18	15	2

Budget global

En moyenne, les associations affichent un budget de 55 000 euros, mais cela cache de grandes disparités, selon les catégories indiquées ci-dessus. Les structures qui embauchent des salarié·e·s ont en moyenne un budget 20 fois plus élevé que les autres. De même, les structures dont l'atelier vélo constitue une activité principale ont des budgets plus modestes (42 000 euros en moyenne, contre respectivement 51 000 euros et 137 000 euros).

Les dépenses

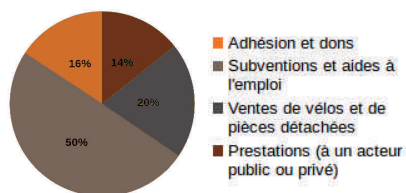
Les charges d'un atelier vélo sont nombreuses et notamment : les salaires, les loyers, les outils et les pièces détachées neuves. Pour les ateliers bénévoles, les

salaires n'ont pas lieu d'être mais pour les structures employeuses, ils constituent la principale dépense : 53 000 euros (en moyenne).

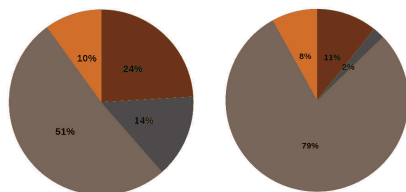
Les recettes

L'activité d'atelier vélo présente une forte capacité d'autofinancement, notamment dans les cas où l'atelier est l'activité principale ou importante. Les recettes proviennent : des adhésions et dons, des ventes de vélos réemployés, des prestations.

Répartition des recettes selon le type d'activité



Activité principale



Activité importante Activité secondaire

L'autofinancement : l'exemple grenoblois

L'atelier uN p'Tit véLo dAnS La Tête (Grenoble) est un bon exemple des perspectives de financement des ateliers vélo. En 2013, l'association s'autofinance à hauteur de 70 % de son budget, tout en embauchant plusieurs salarié·e·s (5,5 équivalent temps plein dont les trois quarts sont en CDI). Avec ses 20 ans d'existence, cet atelier rassemble aujourd'hui environ 2350 adhérent·e·s, et offre un bon recul sur la stabilité économique à long terme d'un atelier vélo.

QUI SOMMES NOUS ?

L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires, est né en 2010 afin de promouvoir et valoriser l'activité des " ateliers vélo ". Au 31 décembre 2014, il comptait 72 associations signataires de la charte ci-dessous.

La Charte

L'Heureux Cyclage est un réseau fédérant les ateliers sans but lucratif ayant chacun l'ensemble des objectifs suivants :

- Favoriser la pratique du vélo au quotidien ;
- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières ;
- Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.

Ainsi les ateliers vélo participatifs et solidaires mettent à disposition des outils, des pièces détachées et des conseils pour permettre aux cyclistes de réparer eux-mêmes leurs vélos.

Leurs activités, volontairement accessibles à tou-te-s, sont développées dans une démarche locale, solidaire et conviviale. L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expériences, la mutualisation des connaissances afin de favoriser la création d'ateliers vélo et soutenir leur développement. Les ateliers vélo signataires de cette charte s'engagent dans cette dynamique.

Les sources des données

Ce document rassemble les connaissances disponibles sur les ateliers vélo participatifs et solidaires. Les données présentées se fondent sur :

- une enquête statistique annuelle ;
- des données historiques ;

L'ensemble de ces données sont collectées par L'Heureux Cyclage, le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires. Les informations portant sur la gestion des organisations sont arrêtées au 31 décembre 2013.

En 2014, ce sont 69 associations qui ont contribué à l'enquête, représentant 86 ateliers vélos (soit environ 71 % des ateliers existants). Un grand merci aux bénévoles, aux volontaires en service civique, et aux salarié-e-s des associations qui ont rempli le questionnaire en ligne.



L'Heureux Cyclage

c/o Pignon sur rue
10 rue Saint Polycarpe
69001 LYON

contact@heureux-cyclage.org

<http://www.heureux-cyclage.org/>
<http://www.wiklou.org/>



WIKLOU